	Participante ou participant	QUESTION 1: À vos yeux, les ensembles industriels faisant l'objet de cette consultation participent-ils à définir l'identité urbaine montréalaise? Si oui, de quelle(s) façon(s)?	QUESTION 2: Dans le cas d'ensembles industriels vacants ou significativement détériorés, quel type de projet permettant de les réhabiliter générerait selon vous les retombées les plus significatives pour la collectivité montréalaise?	QUESTION 3: À Montréal, certains grands ensembles industriels désaffectés ont fait l'objet de projets de requalification - par exemple les anciennes usines Angus dans l' arrondissement de Rosemont-La-Petite-Patrie et les abords du canal de Lachine dans le Sud-Ouest. Quelles leçons peut-on tirer de ces transformations? En existe-t-il qui devraient selon vous être citées en exemple? Et si oui, pour quelles raisons? D'autres transformations constituent-elles plutôt des précédents à éviter? Et si oui, pourquoi?
1	Anonyme	À mon sens, l'identité urbaine de Montréal se définit uniquement au centre-ville. Les zones de Mercier- Hochelaga-Maisonneuve, Rosemont et Le Sud-Ouest sont toutes excentrées et donc n'ont aucun lien avec l'identité urbaine de Montréal.	Pépinières de start-up, logement social, logement abordable.	Les projets de requalification qui visent des îlots facilement accessible en voiture, avec suffisamment de stationnement, dans des zones dont la trame de rue est instinctive sont propices à des usages commerciaux. Les autres types de projets devraient servir pour des pépinières de start-up, de même que pour du logement.
2	Anonyme	Les ensembles industriels sont pour moi des points de repères à Montréal et reflètent son dynamisme de même que l'importance de son histoire ouvrière.		Le projet des Valoristes à la Gare Centrale est un excellent projet qui permet d'investir ce lieu d'une fonction sociale importante.
3	Anonyme	Oui car Montréal était une ville industrielle et ouvrière très importante en Amérique du Nord et la Métrople industrielle du Canada au 19ième Siècle surtout, et, début 20ième Siècle. Le Vieux-Port de Montréal et le canal Lachine ont été des catalyseurs de L'activité industrielle de Montréal et de son développement : beaucoup d'entreprises ce sont installées sur les bords de cette voie d'eau où, à proximité car les produits finis et les matières premières par le canal. Le chemin de fer du Grand-Tronc est venu compléter ce réseaux de communication Vieux-Port-canal-chemin de fer.	Des entreprises d'économie sociales, des PME, des centres multi-services, des logements ou chambres pour femmes violentées et leurs enfants, des lieux de convalescence et de guérison pour les gens ayant subis des traumatismes, pour les itinérants et personne âgées seules. Pour les endroits détériorés, des espaces verts, logements abordables.	Les leçons que la population devrait en tirer est que ces bâtiments sont une opportunité de réflexions profondes et collectives car la reconverstion de tels ensembles est complexe et nécéssite d'être très créatif. On ne peut pas en faire n'importe quoi. Et ne pas laisser aux promoteurs seuls, le pouvoir de décider ce que l'on peut faire avec tout ce patrimoine. Le bâtiment 7 dans Pointe-Saint-Charles est à cité en exemple car des citoyens, aprèes 10 ans d'une âpre lutte contre un promoteur , à s'approprier ces lieux. Il s'agit d'un exemple important et significatif de victoire de David contre Goliath. Plus brièvement, la Fonderie Darling et l'Arsenal sont des exemples de réussite et sont des lieux de création artistiques.

Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

	Participante ou participant	QUESTION 1: À vos yeux, les ensembles industriels faisant l'objet de cette consultation participent-ils à définir l'identité urbaine montréalaise? Si oui, de quelle(s) façon(s)?	QUESTION 2: Dans le cas d'ensembles industriels vacants ou significativement détériorés, quel type de projet permettant de les réhabiliter générerait selon vous les retombées les plus significatives pour la collectivité montréalaise?	QUESTION 3: À Montréal, certains grands ensembles industriels désaffectés ont fait l'objet de projets de requalification - par exemple les anciennes usines Angus dans l'arrondissement de Rosemont-La-Petite-Patrie et les abords du canal de Lachine dans le Sud-Ouest. Quelles leçons peut-on tirer de ces transformations? En existe-t-il qui devraient selon vous être citées en exemple? Et si oui, pour quelles raisons? D'autres transformations constituent-elles plutôt des précédents à éviter? Et si oui, pourquoi?
4	Anonyme		À vocation résidentielle lorsque possible, sinon toute autre options donnant de la valeur à l'endroit serait bien	
5	M. Gabriel Laferrière, jeune citoyen montréalais finissant une maîtrise en études urbaines et s'impliquant auprès de divers organismes (UQÀM, Comité de la relève d'Héritage Montréal et Conseil jeunesse de Montréal)	Oui, principalement par leur impact sur le paysage montréalais et par leur témoignage quant à notre histoire.	Tout projet de reconversion permettant à la fois d'assurer la sauvegarde des éléments patrimoniaux marquants et l'intégration d'un nouvel usage en phase avec la forme bâti. Les équipements industriels ayant été réfléchis dans une perspective d'évolution au fil des besoin, l'adaptation de ces bâtiments à un nouvel usage me semble tout à fait logique. Il m'apparait tout à fait important de considérer le caractère évolutif des bâtiments industriels lors de leur réhabilitation. La grande force de ces bâtiments étant leur capacité d'adaptation, je suis d'avis qu'on se tire dans le pied si on les "protège tel quel" au nom du patrimoine. À cet effet, on peut s'inspirer des nombreuses interventions réalisés dans la région allemande de la Rhur. Les projets suivants y ayant été réalisés sont particulièrement intéressant: Hansa Kokerei à Dortumund, Jahrhunderthalle à Bochum, le Gazomètre d'Oberhaussen, le Landschaftpark de Duisburg et le site de Zollverein à Essen.	La requalification est, à mon sens, toujours mieux que la démolition. Il est évident que la valeur historique et architecturale des Shop Angus et du Canal Lachine apporte une valeur additionnelle aux projets empruntant ces structures. Ces projets, à leur tour, assure la sauvegarde de vestiges même s'ils en modifient considérablement la forme. Dans un monde idéale, l'introduction d'un nouvel usage devrait toujours être en adéquation avec sa forme. Or considérant la nature extraordinaire de certain complexe industriel, tel que le Silo 5, il faut être prêt à envisager des projets qui, sans sauver l'ensemble de l'œuvre, mette en valeur une partie de celle-ci et assure sa conservation. En terme d'inspiration, je pense que les exemples les plus inspirants se trouvent à l'internationale. On peut s'inspirer des divers projets réalisés dans la région allemande industrielle de la Rhur, de projets Anglais tel que la création du Baltic à Newcastle upon Tyne ou l'inscription de la Gorge d'Ironbridge à la liste du patrimoine mondial de l'Unesco et de formidables exemples tel que l'ambitieuse reconversion de quatre gazomètres à Vienne.

Consultation sur les ensembles industriels d'intérêt patrimonial

Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

	Participante ou participant	QUESTION 1: À vos yeux, les ensembles industriels faisant l'objet de cette consultation participent-ils à définir l'identité urbaine montréalaise? Si oui, de quelle(s) façon(s)?	QUESTION 2: Dans le cas d'ensembles industriels vacants ou significativement détériorés, quel type de projet permettant de les réhabiliter générerait selon vous les retombées les plus significatives pour la collectivité montréalaise?	QUESTION 3: À Montréal, certains grands ensembles industriels désaffectés ont fait l'objet de projets de requalification - par exemple les anciennes usines Angus dans l' arrondissement de Rosemont-La-Petite-Patrie et les abords du canal de Lachine dans le Sud-Ouest. Quelles leçons peut-on tirer de ces transformations? En existe-t-il qui devraient selon vous être citées en exemple? Et si oui, pour quelles raisons? D'autres transformations constituent-elles plutôt des précédents à éviter? Et si oui, pourquoi?
6	Anonyme	Oui, dans la mesure où ils représentent un caractère exceptionnel et que leur intégrité physique permet d'en instaurer un usage. Il s'agit de l'opposé du maintient de simples vestiges pour la forme ou la simple symbolique du geste. La ville est un ensemble dynamique qui évolue selon les besoins et non pas un amalgame de composantes statiques additionnées les unes aux autres. Il faut reconnaître ce phénomène anthropique afin de mettre en place des mesures adaptés à l'environnement humain, voir l'évolution des villes.	l'objet d'une documentation pour fin de mémoire collective. La documentation de la forme et l'usage qu'ils ont eu ainsi qu'un rapport présentant l'état de vétusté ne permettant pas de conserver le ou les bâtiments apparait amplement suffisant. Nul besoin d'aller à contre courant des besoins humains en	Certains bâtiments industriels peuvent faire l'objet de requalifications afin de leur intégrer de nouveaux usages productifs dans un cadre global ou le redéveloppement du site permet de couvrir les dépenses associées à ces travaux de mise en place. Dans ces cas, il apparait souhaitable d'étudier le champ des possibles. Cependant, certains autres bâtiments ne peuvent être réaffectés puisque la mathématique ne permet tout simplement pas de le faire.
7	M. Denis Tremblay, citoyen qui ne veut pas de vieux debris en guise de decoration	non	condos commerces unifamiliale	on devrait sulement conserver ce qui peut etre converti et ou reutilise
8				Il faut éviter à tout prix la démolition et faire l'effort de conversion immobilière dans les règles de l'art.

Consultation sur les ensembles industriels d'intérêt patrimonial